

BACQUEVILLE EN CAUX



Bulletin d'information et de communication



Les amis du jumelage rassemblés avant que les Scharnebeckois repartent vers leur domicile

Etienne DELARUE maire et le conseil municipal ont le plaisir de vous inviter à la cérémonie des vœux qui se tiendra à la salle des fêtes ,vendredi 10 janvier à 19h



Janvier 2020

Bulletin n°24

SOMMAIRE

	Page
FETES ET MANIFESTATIONS	2
MOT DU MAIRE	3
VIE COMMUNALE	
Conseil municipal du 21 Octobre	4
Conseil municipal du 16 Décembre	4
Le travail des commissions	5 et 6
Le CCAS	7
La bibliothèque	7
Le jumelage	8
ARTISANAT, COMMERCE, INDUSTRIE, SERVICES	8
LES MANIFESTATIONS DU TRIMESTRE ECOULE	9
VIE PRATIQUE	10 et 11
ETAT CIVIL	12

Les fêtes et manifestations à venir

JANVIER

Samedi 4 : Concours de dominos de l'USBP

Vendredi 10: Vœux du maire.

Dimanche 12: Concert de la clef des chants au profit du téléthon.

Lundi 13: Remise de la collecte du téléthon au délégué régional.

Mardi 14: Goûter de l'amicale des aînés (galettes des rois)

Vendredi 17: Remise de lots de l'opération Noël de l'UACIB.

Samedi 18 Quizz littéraire à la bibliothèque

Samedi 25: Repas spectacle de la Boule Bacquevillaise.

Mardi 28: Vœux du député X Batut à Bacqueville.

FEVRIER

Mardi 4: Boom de l'association les Comètes .

Vendredi 7 : Galette AMCB

Samedi 8: Foire : Foire à tout puériculture des Comètes.

Mardi 11: AG et goûter de l'amicale des aînés.

Dimanche 23: Loto de l'USBP

MARS

Samedi 7: Repas dansant de l'amicale des aînés.

Dimanche 8: Repas Nueva vida.

Mardi 10: Goûter de l'amicale des aînés.

Dimanche 15: Elections municipales.

Dimanche 22: *Elections municipales
*Foire à tout du JUMELAGE.

Samedi 28 Tartiflette de l'USBP.

AVRIL

Samedi 4: Loto du tennis club.

Lundi 13: Chasse aux œufs des Comètes

Mardi 14 : Goûter de l'amicale des aînés.

Le mot du Maire



Madame, Monsieur

La fin de l'année 2019 précède de quelques semaines la fin du mandat municipal commencé en 2014.

Au fil du temps nos compétences se sont singulièrement modifiées au profit de la communauté de communes, par exemple.

L'instruction des certificats d'urbanisme et des permis de construire

Le plan local d'urbanisme communal devient intercommunal

La gestion de l'eau et de l'assainissement sera reprise par la communauté de communes à partir du 01 janvier 2020

Ou, au profit de l'état qui, en supprimant la taxe d'habitation prive de fait la commune de la maîtrise d'une de ses ressources financières et la rend dépendante de décisions budgétaires gouvernementales et donc toujours aléatoires au risque de l'inconséquence de certaines équipes ministérielles vues par le passé ou à craindre dans l'avenir.

Ces quelques faits majeurs additionnés aux lenteurs administratives et longueurs réglementaires liées au moindre projet soumis à l'obtention de permis de construire ou de subventions ont eu raison de la bonne disposition de certains de nos collègues, qui n'ont pas supporté le décalage entre la vie de tous les jours et le maquis des textes et lois en éternelle mutation.

En métaphore scolaire on appelle cela le décrochage...

Le mérite des membres du conseil municipal siégeant jusqu'à la fin est assez remarquable pour être souligné.

Les qualités de détermination, de pugnacité et d'optimisme déployés pendant un mandat municipal devront être à nouveau trouvées pour aborder la prochaine mandature.

En effet les projets à long terme, il faudra toujours en envisager, en même temps que gérer le quotidien avec sérieux.

Le développement dans l'harmonie pour le bien-être et le bien vivre des Bacquevillaises et des Bacquevillais est un axe majeur indiscutable pour l'avenir .

Je souhaite qu'il soit le pilier de la prochaine mandature.

Je me permets donc de vous encourager à voter le 15 mars prochain, c'est notre devoir civique et démocratique

Bien sûr, je vous souhaite à chacune et à chacun une bonne et belle année 2020

Etienne DELARUE

Le conseil municipal

Réunion du 21 octobre 2019

Travaux:

- **Skate Park:** Il sera repeint entièrement aux frais d'un tagueur dès son transfert au parking du stade.

- **Logement de Pierreville :** Des travaux estimés à 6000€ sont prévus afin de changer son accès et de rendre les anciens garages en locaux pouvant être mis à disposition d'associations.

Voierie:

- **Circulation à la Croix Mangea là:** Ses résidents ne souhaitent pas voir un afflux de véhicules emprunter leur voirie après l'urbanisation de la parcelle les jouxtant.

- **Courriers d'administrés:** L'un souhaite un ralentisseur rue du Bouloir et un autre le couplage de la mise en place de la fibre optique avec l'effacement du réseau électrique rue du Château Maigret.

Finances

- **Activité piscine de l'école St Léonard:** Le commune plafonne son soutien financier à 4000€.

Emploi

- **Cartes d'identité et passeports:** Un agent en contrat CDD est recruté jusqu'au 31 décembre ce qui va permettre, à titre expérimental, d'assurer ce service le samedi matin.

Logement:

- **habitat disponible:** Il s'agit des 11 et 21 de la résidence Jean Poulain puis du B 7 de la résidence des prés., pour lesquels des candidatures de locataires ont été transmises à Sodineuf, ainsi que du 1er étage du haras pour lequel le locataire vient de donner congé.

- **Vente des logements:** Le conseil donne son accord à Sodineuf pour ceux de la résidence des Lilas.

- **Logement à l'abandon:** Il s'agit du 13 rue de Verdun. Il va être mis en vente par l'administration des domaines auprès desquels les candidats acquéreurs peuvent se faire connaître auprès de Maître GEOGI notaire.

Foire et marchés:

- **Marché de Noël:** Il aura lieu le 14 décembre. Un sas sera aménagé afin d'éviter pluie et courants d'air entre salle des fêtes et chapiteau.

Divers :

- **Caserne des pompiers de Bacqueville:** Le capitaine JOUXTEL en quittera le commandement en août 2020.

- **Plan de la commune:** En cours de finalisation il est présenté au conseil, et devrait pouvoir être distribué aux habitants au plus tard avec le bulletin municipal de janvier 2020.

Réunion du 16 décembre 2019

Finances :

- **Assurance pour l'indemnisation de la commune lors d'arrêts de travail:**

Le contrat souscrit auprès d'AXA est renouvelé pour une année.

Travaux :

- **Réalisés:** Marquages au sol ou réfection des chaussées route d'Ablemont, rue Augustin Mouquet et rue des Martels.

- **En projet:** Elargissement d'une partie de la rue du Clos de l'Aiglerie, Mise en place d'un ralentisseur avec passage piétons et d'une place handicapés face à la maison France Services, Lancement d'un nouvel appel d'offre pour le lot menuiserie concernant le local animômes.

- **En cours:** Réaménagement de l'accès des logements de Pierreville et attente

de devis pour travaux sur l'autre.

- **A l'étude:** Poses de 4 ralentisseurs rue du DR Bourgois. Les riverains seront conviés à une réunion afin de donner leur avis:

- **Accueil en mairie:** Compte tenu d'un arrêt de longue durée, des glissements de postes ont eu lieu. Camille BOUST assure l'accueil et Laetitia VIGREUX, nouvelle embauchée, se charge des CNI. Cela a été l'occasion de rouvrir les locaux le jeudi après midi à partir de janvier.

Cadre de vie environnement, fleurissement:

- **Décorations de Noël:** Une forêt de sapins avec crèche a été installée face à la mairie et un sapin avec bonhommes de neige sont venus agrémenter la salle de Pierreville

Divers :

- **Rallye de Dieppe:** Il sera de passage à Bacqueville le 9 Mai 2020 avec le même parcours qu'en 2019.

- **Boucherie Alard:** Son camion sera sur la place du marché le samedi matin, pour proposer sa marchandises.

Concernant l'intercommunalité

- **Panneaux publicitaires:** Ils seront installés rte de Dieppe, rue du Dr Bourgois et rue du Pdt Coty.

- **Maison médicale:** Cela avance. Une rencontre entre architecte et professionnels de santé a permis d'aborder la disposition des locaux.

- **Localisation des nouveaux locaux de Terroir de Caux:** Bacqueville est candidate avec 5 autres communes pour accueillir ce futur siège social.

Vous pouvez consulter les procès verbaux des réunions du conseil municipal sur www.bacqueville-en-caux.fr

LE TRAVAIL DES COMMISSIONS

COMMUNICATION, INTERNET, BULLETIN MUNICIPAL

La commission a rédigé et mis en page ce bulletin municipal comme tous les autres depuis 2014, tenu régulièrement à jour le site internet communal www.bacqueville-en-caux.fr.

Elle s'est aussi attelée à la concrétisation d'un plan de la commune, distribué aujourd'hui avec ce bulletin. Conservez le car il est prévu pour durer.

Il n'a rien coûté à la commune puisqu'il a été financé par les commerçants contactés par l'éditeur, et qui ont accepté d'y prendre un espace publicitaire. Nous les en remercions vivement.



VOIERIE

- Un cheminement piéton a été matérialisé sur la chaussée route d'Ablemont afin de permettre aux jeunes qui se rendent à l'ESAT de le faire avec plus de sécurité.
- La rue Augustin MOUQUET a été réaménagée pour une plus grande sécurité des usagers. Des places de stationnement ont été matérialisées au sol et les trottoirs ont été refaits. De ce fait les voitures se garent sur la route et les piétons peuvent utiliser les trottoirs.



Le mauvais exemple qui peut coûter 135€ d'amende

LE FLEURISSEMENT

La commission a sillonné la commune afin de repérer les propriétés les mieux fleuries au cours de l'été. Quinze ont été sélectionnées et leurs occupants ont été rassemblés à la salle de Pierreville le 16 Novembre pour recevoir leurs récompenses. Il s'est agit de tableaux représentatifs de leurs propriétés et de bons d'achat à faire valoir chez les fleuristes Bacquevillais. Cette année 15 maisons ont été récompensées et c'est Nicole FOUCOURT qui a obtenu le premier prix devant Nadia BEAUPERE et Odile VARIN, secondes ex-æquo. Viennent ensuite Jean-Paul PRIEUR, Madeleine AUTIN, Léon GAVELLE, François LETELLIER, Marie-Claude MARONI, Yvonne BELLET, Sébastien BEAUPERE, René MUE, Liliane LEBRETON, Jeanine DAVID, Gérard BLANCHE, Jean-Marie ADAM.



LE MARCHE DE NOEL

Il a été un peu perturbé en raison des conditions atmosphériques.

Les barnums habituels n'ont pas pu être installés derrière la mairie

Les organisateurs ont dû se plier sur les locaux en dur, donc sur une surface plus exigüe.

Ils ont cependant bénéficié de la bienveillance du comité des fêtes, qui a accepté de resserrer un peu son espace dépôt vente de jouets pour laisser quelques emplacements au marché de Noël, geste apprécié par les membres de la commission foire et marchés qui l'en remercient.

Il y a eu 29 exposants à cette manifestation dont 7 associations Bacquevillaises (Le tennis club, les amis du Téléthron, le jumelage, l'EPIFAJ, animômes, les restaurants du cœur et les parents d'élèves du SIVOS).



Une partie des membres de la commission réunis devant la crèche



L'association des écoles du SIVOS

LE CCAS

Il a organisé une réunion commune entre son conseil d'administration et l'ensemble de ses salariés assurant le service d'aide à la personne. Au cours de celle-ci tous les points ayant trait au fonctionnement du service ont été passés en revues.



Il a été distribué en fin d'année 648 bons d'achat de 10 € à 324 aînés âgés de 67 ans et plus, à faire valoir dans les magasins Bacquevillais. C'est un geste réservé au commerce de proximité.

Le CCAS propose PORTAGE DE REPAS À Domicile



Avec la participation du restaurant
« Le Relais » et la poste

Pour tout renseignement contactez le CCAS au :
☎ 02.35.83.98.20 – 02.35.83.98.18

A compter du 13 Janvier 2020 le CCAS offrira aussi la possibilité de se faire livrer ses repas à domicile (si à cette date au moins 5 personnes sont intéressées).

Il s'agira d'un menu prévu pour 2 repas (déjeuner et le dîner), confectionné avec des produits locaux.

Il sera composé d'une entrée, d'un plat, de fromage, d'un dessert, d'un fruit, d'un potage et de pain.

Il sera préparé par le restaurant LE RELAIS et la livraison sera faite par LA POSTE dans des contenants biodégradables, du lundi au vendredi à partir de 11h., selon le cadencement suivant:

Le repas du lundi sera livré le lundi, celui du mardi le mardi, celui du mercredi le mercredi, ceux du jeudi et du vendredi le jeudi et ceux du samedi et dimanche le vendredi.

Le tarif pour les deux repas sera de 13,10 €

Pour de plus amples renseignements appelez le 02 35 83 98 20 ou le 02 35 83 98 18.

LA BIBLIOTHEQUE

LES ANIMATIONS PASSÉES

-Vendredi 6 décembre Carole DEVEAUD a présenté son spectacle de contes traditionnels sur le thème de l'hiver et de Noël, dont

La petite fille de neige (conte russe), Julbok (à partir d'une légende suédoise), la soirée s'est terminée autour du verre de l'amitié.



- Jeudi 19 décembre c'est le père Noël qui est venu rendre visite aux enfants de bibliothèque.

LES ANIMATIONS À VENIR

Le 18 janvier 2020 à 14h30 : Quizz littéraire pour les 8-10 ans **sur inscription**, à l'occasion de l'évènement « Nuit de la lecture » proposé par le ministère de la Culture.

LE JUMELAGE

45^{ÈME} ANNIVERSAIRE

Une délégation de SCHARNEBECK composée de 47 personnes dont le Maire Hans Georg FÜHRINGER a été reçue à BACQUEVILLE du 3 au 6 Octobre dernier pour la 45^{ème} édition des échanges annuels. Un anniversaire fêté dans la simplicité mais avec beaucoup d'authenticité. Le Comité de jumelage remercie les 23 familles d'accueil pour l'hébergement de nos hôtes.



NÉCROLOGIE

Mme GRINCOURT et Mr ARSON, deux membres très actifs dans la concrétisation et signataires de la Charte de jumelage entre BACQUEVILLE EN CAUX et SCHARNEBECK sont décédés. Le Comité de jumelage présente ses sincères condoléances à leurs proches.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Elle a eu lieu le 11 Décembre 2019. Le rapport d'activités et le rapport financier ont été présentés et deux nouveaux membres, Liliane DUFRANNE et Marie-Claude CHANDELIER, ont rejoint l'équipe du Comité de jumelage.

Le jumelage est ouvert à toutes personnes souhaitant participer aux échanges.

VOYAGE A SCHARNEBECK 2020

Il aura lieu du 20 au 24 Mai lors du week-end de l'Ascension.



ARTISANAT, COMMERCE, INDUSTRIE, SERVICES

DOROTHÉE LEVILLAIN AUX ANGES

Son troisième salon du mariage fut à nouveau une réussite. Elle remercie celles et ceux qui ont collaboré à ce succès :

Rêve d'un jour et de « Charlott' lingerie » pour les défilés, David HERICHER et son équipe pour la coiffure et le maquillage des mannequins, Dominique LECOQ pour la présence de véhicules de collection, l'UACIB pour la restauration, l'ensemble des exposants, La municipalité pour la mise à disposition des salles, les aides diverses et les visiteurs.



LES REALISATIONS DE L'UACIB

L'union artisanale commerciale et industrielle de Bacqueville en Caux présidée par Sophie VALCKE vient d'organiser en cette fin d'année 2019 l'opération Noël. Elle était composée d'un concours de dessin réservé aux enfants de moins de 12 ans et de la distribution dans les magasins faisant partie de l'association de billets de tombola, avec plus 7000€ mis en jeu.

La remise des lots aux gagnants aura lieu vendredi 17 Janvier à 19h30 à la salle des fêtes.



Quelques manifestations du trimestre écoulé



Les enfants des écoles au monument aux morts le 11 novembre



Les organisateurs du repas du téléthon



Le loto du comité des fêtes



Ceux qui ont bichonné les voitures le 7 décembre avec café et crêpes à disposition



Les aînés de l'amicale des aînés lors du repas de Noël



Christiane LERCIER en concert à la chapelle de l'EPIFAJ

Vous pouvez lire les commentaires liés à ces manifestations, et à d'autres, sur www.bacqueville-en-caux.fr

UNE NOUVELLE ASSOCIATION, LES COMETES

Cette association a été créée pour regrouper les parents d'élèves de la maternelle et de la primaire. Son objet est de dynamiser l'école publique de Bacqueville-en-Caux, permettre une meilleure cohésion des parents d'élèves et organiser des événements plus importants.

Suite à l'assemblée générale de mi-octobre de nombreux projets sont nés comme l'organisation d'une « Boom Mardi Gras », d'une « chasse aux œufs » à Pâques, ou bien encore une « kermesse » ouverte à tous au mois de juin. Egalement mis en place la vente de gâteaux, crêpes, boissons ou bonbons chaque dernier vendredi avant les vacances.

Sa présidente est Estelle KIPFER Tel : 06.75.39.66.59 Mail : lescometes76730@yahoo.com
Facebook : <https://www.facebook.com/Les-Com%C3%AAtes-de-lepbc-110498773714370/>



PLANNING DE RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES

	JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL
Jeudi				2
Vendredi				3
Samedi	4			
Jeudi	9	6	5	
Vendredi	10	7	6	10
Vendredi	17	14	13	17
Samedi				18
Jeudi	23	20	19	
Vendredi	24	21	20	24
Jeudi				30
Vendredi	31	28	27	

Attention aux ramassages décalés

Bacs gris:

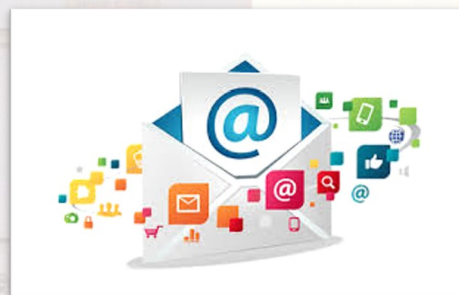
- 3 janvier reporté au 4.
- 17 avril reporté au 18.

Bacs jaunes:

- 16 avril reporté au 17.

DES ADRESSES EMAIL VOUS PERMETTANT DE JOINDRE DIRECTEMENT LE SERVICE SOUHAITE

- Cartes d'identité et passeports : cnipasseport@bacquevilleencaux.fr
- Urbanisme : urbanisme@bacquevilleencaux.fr
- Comptabilité : compta@bacquevilleencaux.fr
- Un autre service de la mairie : contact@bacquevilleencaux.fr
- Le CCAS : ccas@bacquevilleencaux.fr
- Les services du SIVOS : sivos@bacquevilleencaux.fr
- La commission chargée du site internet : webbulletin@bacqueville-en-caux.fr



UNE MAISON FRANCE SERVICES A BACQUEVILLE

Elle a été mise en place par la communauté de Communes Terroir de Caux,

Ce nouveau lieu d'accueil ouvert à tous vise à vous accompagner dans vos démarches administratives de la vie quotidienne (CPAM, CAF, pôle Emploi, etc...), mais aussi à contribuer à l'établissement d'un lien social de proximité.

La maison France Services (à l'origine appelée MSAP) va être équipée d'un espace multi média connecté à internet, avec tablettes et ordinateurs mis à disposition gratuitement, avec si besoin aide pour l'accomplissement des démarches en ligne.

Pour élargir l'offre la mission locale du Talou a d'ores et déjà intégré les locaux.

Interviendront également sous formes de permanences :

- INHARI pour toutes informations liées à l'habitat.
- AIDS A pour l'emploi et la formation dans le secteur agricole et paysagiste.
- CADAD pour tout problème d'ordre juridique.

La maison France service est située 58 place du général de Gaulle 76730 Bacqueville en Caux.

Elle est ouverte au public le lundi, mardi et jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h puis le mercredi et vendredi de 9h à 12h.

Virginie HENRY et Pauline GODEFROY se feront un plaisir de vous y accueillir.



L'OBTENTION D'UNE CARTE GRISE

Comme il n'est désormais plus possible de faire sa demande de carte grise auprès de la préfecture ou sous-préfecture, vous avez deux possibilités.

1°) EN LIGNE :

Vous devez:

- Créer un compte sur le site <https://immatriculation.ants.gouv.fr>
- Fournir un justificatif de domicile de moins de 6 mois.
- Certifier sur l'honneur que le titulaire de la demande de carte grise possède une attestation d'assurance et un permis de conduire valide.

Ainsi que:

- * Pour les véhicules neufs :
 - Remplir le formulaire de changement d'adresse (cerfa n°13749*04)
- * Pour les véhicules d'occasion fournir :
 - La carte grise barrée avec la mention "vendu le" ou "cédé le", avec la signature de l'ancien propriétaire du véhicule.
 - Une preuve du contrôle technique en cours de validité (moins de 6 mois) si le véhicule d'occasion a plus de 4 ans.



Si vous n'êtes pas expert d'internet la Maison France Services pourra vous assister.

2°) AUPRES D'UN GARAGE AGREE AU SIV (Système d'Immatriculation des Véhicules):

Suite à votre demande vous recevez :

- un numéro de dossier.
- un accusé d'enregistrement de demande.

un certificat provisoire d'immatriculation (CPI) vous permettant de rouler librement pendant 1 mois, en attendant la réception de votre carte grise.

Vous la recevrez sous pli sécurisé par la poste, en général dans les 7 jours ouvrés qui suivent (si le service centralisé qui s'en charge est plus réactif que celui concernant les carte d'identité).

LA COMPLEMENTAIRE SANTE SOLIDAIRE

Depuis le 1er novembre 2019 les dispositifs de CMUC (Couverture Maladie Universelle Complémentaire) et ACS (Aide à la Complémentaire Santé) sont fusionnés en un seul, la CSS (Complémentaire Santé Solidaire).

Quelles conditions de ressources pour bénéficier de ce dispositif ?

Nombre de personnes Composant le foyer	Plafond annuel sans participation financière	Plafond annuel avec participation financière
1 personne	8 951€	12 084€
2 personnes	13 426€	18 126€
3 personnes	16 112€	21 751€
4 personnes	18 797€	25 376€
En + par personnes supplémentaire	3984,97€	5379,71€

Montant mensuel de la
participation financière.

29 ans et moins	8€
30 à 49 ans	14€
50 à 59 ans	21€
60 à 69 ans	25€
70 ans et plus	30€



Si vous pensez pouvoir être concerné(e) adressez-vous à votre MSA ou CPAM qui vous inscrira, ou vous donnera la liste des opérateurs complémentaires santé habilités à le faire.

Le site [www.ameli.fr-simulateur d'aide financière](http://www.ameli.fr-simulateur-d-aide-financiere) vous permet aussi de vérifier préalablement si vous remplissez les conditions éligibles à ce dispositif.

Si besoin vous pouvez demander de l'aide à la maison France Services

ETAT-CIVIL

NAISSANCES



- Ethan LENFANT, le 23 septembre
- Paul POSTEL, le 1er octobre.
- Emma POLET, le 8 octobre.

- Agathe VANDAELE, le 23 octobre.
- Lily-Rose DRAGEE, le 17 novembre.
- Dario PASQUALOTTO, le 17 novembre

Félicitations aux parents et prospérité aux bébés

DECES



- Jacqueline GRAINCOURT née MASSON, le 8 décembre

Nous adressons nos sincères condoléances à ses proches.

Une pensée particulière pour Jacqueline GRAINCOURT. Elle a effectué 5 mandats au conseil municipal dont trois en tant qu'adjointe de Gérard SAVOYE. Assistante sociale de formation elle s'est investie auprès du CCAS. Elle a aussi été à l'origine de la création de la chorale, devenue AMCB par la suite, de la création de la bibliothèque et était présente à Scharnebeck lors de la signature de la charte du jumelage. grand merci et bon repos.



Un

C'est le dernier bulletin de ce mandat municipal.

Nous espérons avoir répondu à vos attentes et vous remercions de la fidélité que vous avez eu à nous lire depuis bientôt six ans.

Seront nous encore là après les élections de Mars, et ferons-nous encore partie de cette commission? L'avenir le dira.

Un seul conseil, allez voter les 15 et 22 Mars.

Nous vous présentons néanmoins nos meilleurs vœux pour l'année 2020.

Jean-Marie Adam (06 87 89 01 28), **Christian BARNABÉ** (06 08 64 66 26), **Thérèse MAHIEU** (06 59 07 11 18) et **Julien DELAUNAY** (09 86 16 92 72) membres de la commission.

-Courriel: webbulletin@bacqueville-en-caux.fr

Prochain Bulletin : En principe, avril 2020

RAPPEL DES HORAIRES D'ACCUEIL

MAIRIE ET CCAS

Lundi	8h45 - 12h	13h30 – 18h
Mardi	8h45 - 12h	Fermé et pas de téléphone
Mercredi	8h45 - 12h	13h30 – 17h
Jeudi	8h45 - 12h	13h30 – 17h
Vendredi	8h45 - 12h	13h30 – 17h
Samedi	9h - 12h	pour papiers d'identité (uniquement sur RV)

BIBLIOTHEQUE

Mardi	16h—18h
Mercredi de	9h30—12 h 14h - 18h30
Jeudi	16h - 18h45
Vendredi	Fermé